

## Une Suisse sûre pour tous

### Paquet de mesures face aux problèmes de sécurité et de trafic de drogue ainsi qu'aux défis du système judiciaire

Jusqu'à peu, la Suisse était un exemple en matière de sécurité avec les plus bas taux de délits en Europe. A l'aube d'une Suisse à 8 millions d'habitants, la situation a changé et ce que certains appelaient sentiment d'insécurité s'est malheureusement concrétisé. Parmi les pays européens, la Suisse se situe au 8<sup>e</sup> rang pour les infractions graves comme les cambriolages alors qu'en parallèle elle a le plus faible nombre de policiers par habitant. Face aux problèmes de criminalité, de brutalité et de drogue, le **PLR.Les Libéraux-Radicaux** propose un paquet de mesures pour renforcer la sécurité de la population face aux violences actuelles – **par amour de la Suisse.**

#### 1. Introduction

Pendant de nombreuses années, la Suisse pouvait se prévaloir d'une grande sécurité, mais ce n'est aujourd'hui plus qu'un mythe. Alors que la Suisse a atteint ses 8 millions d'habitants, les défis en matière de sécurité sont d'autant plus relevés. Les études mettent en avant une hausse inquiétante de l'insécurité en Suisse. Une étude<sup>1</sup> démontre, par exemple, que sur un échantillon représentatif de 2'000 personnes, 5,1% des sondés se déclaraient victimes de cambriolage entre 2000-2004 contre 7,1% pour la période 2006-2010, de même qu'ils étaient 7,2% entre 2000-2004 à avouer être victime de lésions corporelles et de menaces contre 10% de 2006 à 2010. Une hausse tangible de la criminalité! Alors qu'en 1984 la Suisse était en dernière position en Europe en matière d'insécurité, nous voilà aujourd'hui au-dessus de la moyenne européenne.

Par ailleurs, le marché de la drogue a continué son expansion dans l'ensemble de la Suisse et réaliserait actuellement un demi-milliard de chiffre d'affaire estimé par FedPol. Le boom de la cocaïne de ces dernières années permet aux villes suisses de revendiquer le triste record de la plus grande consommation en Europe. Un problème important qui s'est accompagné d'une hausse significative de la violence associée à la consommation et au trafic de stupéfiant. Les effectifs des corps de police sont insuffisants. Malgré de nombreuses demandes dans les législatifs cantonaux et communaux, la Suisse garde un nombre de policier par habitant trop faible face à la criminalité croissante.

Pour le **PLR.Les Libéraux-Radicaux**, il n'est pas acceptable de tolérer une telle détérioration de la sécurité. Il est urgent d'agir pour enrayer les problèmes de violence et de drogue en Suisse. Face à la passivité et l'angélisme de la gauche et la chasse aux étrangers monomaniaque de l'UDC, ces mesures nécessaires doivent rester raisonnables, pragmatiques et cibler les vrais problèmes. On ne peut traiter le problème de la drogue ou de la violence de manière isolée. Il est nécessaire d'offrir une réponse sous la forme d'un paquet de mesures cohérentes.

<sup>1</sup> Martin Killias et al. (2011), *Studie zur Kriminalität und Opfererfahrungen der Bevölkerung im Kanton Bern. Analysen im Rahmen der schweizerischen Opferbefragung 2011*, Université de Zurich: Institut des Sciences criminelles.



## 2. Mesures et exigences du *PLR.Les Libéraux-Radicaux*

### 2.1. Une prise en charge de la violence de la petite criminalité et des récidivistes

De nombreux délinquants arrêtés par la police sont remis immédiatement en liberté alors qu'un risque pour la sécurité existe. Pourquoi? Le nouveau Code de procédure pénale impose au Ministère public une charge de travail plus importante, notamment pour la mise en détention provisoire. Résultat, le Ministère public ne la propose que s'il a réussi à monter un dossier parfaitement solide. Or, parfois une détention provisoire se justifierait, mais la police et le Ministère public ne sont pas en mesure de préparer un dossier suffisamment étayé remplissant les nombreuses exigences du Code de procédure pénale dans le délai très court imparti. C'est le cas par exemple, en cas d'arrestations multiples où le Ministère public est obligé de concentrer ses forces sur les principaux acteurs. Une prolongation de la durée des arrestations serait pertinente, tout en respectant les libertés fondamentales et la Convention européenne des droits de l'Homme.

D'autre part, les procédures actuelles ne permettent pas de faire face de manière adéquate face à la petite criminalité. Malgré leurs délits, ils sont souvent rapidement relâchés, notamment parce que les dossiers de petite délinquance ne bénéficient pas d'un traitement procédural particulier ou accéléré, si bien que la peine sera prononcée en moyenne plusieurs mois après la réalisation de l'acte délictueux et parfois par défaut, le délinquant ayant disparu entre-temps. Ce délai entre la faute et la sanction entraîne de nombreuses incompréhensions qu'il est nécessaire de régler pour pouvoir faire face à cette criminalité

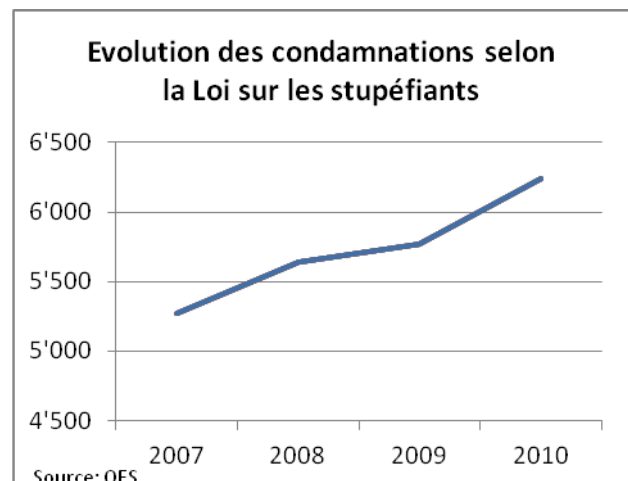
#### Nos exigences:

- › Une interprétation plus souple de la notion de récidive.
- › Que les suspects ne soient pas relâchés pour des problèmes de procédures.
- › Des procédures accélérées et simplifiées face à la petite délinquance et aux flagrants délits.

### 2.2. Une lutte efficace contre le trafic de drogue

Les statistiques mettent clairement en exergue le problème de la drogue en Suisse – tel le récent record de la Suisse en matière de consommation de cocaïne, mis en évidence par une analyse des eaux usées<sup>2</sup>. Plusieurs indices montrent clairement une détérioration de la situation vis-à-vis des stupéfiants et en particulier de la cocaïne:

- Le prix des substances illicites a largement baissé ces dernières années, permettant une «démocratisation» de la consommation. Le chiffre d'affaire de la cocaïne s'élève aujourd'hui entre 370 et 520 millions de francs par année (selon FedPol).
- Le système légal suisse ne permet pas de s'affranchir des petits dealers:
  - les peines pécuniaires (jours-amende) ne dissuadent pas, surtout si elles sont associées d'un sur-sis;
  - la jurisprudence pour que le cas soit considéré comme grave n'est plus adaptée. Pour la cocaïne, par exemple, il faut qu'un dealer transporte 18 grammes de cocaïne pure, soit 80 boulettes (!) de drogue prête à la vente, pour considérer le cas grave; alors qu'ils n'en ont jamais plus de quelques-unes sur eux.



<sup>2</sup> Selon les recherches de l'Institut de recherche sur l'eau (Eawag) et de l'Université de Berne.

#### **Nos exigences:**

- › **Des peines significatives et dissuasives pour les dealers de drogue, quel que soit la quantité et le lieu de vente.**
- › **Des campagnes efficaces de prévention contre la drogue, particulièrement vis-à-vis des jeunes.**

#### **Nos actions:**

- › **Une initiative du groupe parlementaire pour la suppression ou la subsidiarité de la peine pécuniaire (les jours-amende) ([08.431](#)).**
- › **Une motion en faveur d'un accord d'entre-aide judiciaire avec le Nigéria pour lutter contre le trafic de cocaïne ([12.3674](#)).**

### **2.3. Défis du système judiciaire**

La violence contre les forces de l'ordre, est devenue particulièrement problématique en Suisse ces dernières années. Cette violence est inacceptable car elle s'attaque directement à l'Etat de droit. Selon la FedPol et les différents corps de police, entre 2000 et 2008 le nombre de violations de l'art 285 du CP («Violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires») est passé de 774 à 2'024 cas, soit plus de 160% d'augmentation! Un phénomène qui s'est accentué ces dernières années, à tel point qu'il est devenu réellement dangereux pour les policiers de faire leurs patrouilles dans les pires quartiers de Zürich.

En parallèle, la Suisse compte très peu de policiers par habitant: 16'000 policiers pour 8 millions d'habitants. Contre 38'000 policiers pour 11 millions d'habitants en Belgique ou 40'000 policiers pour 7 millions de citoyens pour la ville de New York. A cause de l'augmentation de la population, nous aurons besoin d'au moins 700 postes supplémentaires pour conserver la densité actuelle de policier par habitant en 2020. Nos effectifs de policiers ainsi que de l'appareil judiciaire (tribunaux, prisons, etc.) sont insuffisants, surtout lorsqu'on les met en parallèle avec l'augmentation croissante de la criminalité. Sans renforcement des effectifs, le système judiciaire dans son entier peut se trouver paralysé.

Finalement, il faut remarquer la recrudescence de la criminalité transfrontalière qui touche pour le moment principalement la Romandie et le Tessin. Ce sont des bandes organisées qui viennent de l'étranger. Face à ce phénomène implacable, deux solutions complémentaires: le retour des courtes peines privatives de liberté et une coopération accrue entre les corps de police ainsi qu'entre les différents départements cantonaux de justice et police. Une collaboration qui a fait ses preuves, par exemple dans la Vallée de Joux (VD).

#### **Nous soutenons:**

- › **Des jugements plus durs contre les personnes qui menacent les fonctionnaires et les autorités.**
- › **Une adaptation par les différents parlements cantonaux des effectifs et des ressources alloués à l'ensemble du système judiciaire pour faire face à la réalité de la criminalité.**
- › **La promotion d'une coopération renforcée en matière de sécurité entre les corps de polices des communes, des cantons, de la Confédération (y compris les gardes-frontière) et des pays voisins.**